



Rome, le 2 juillet 2026

Très chers confrères,

Nous vous adressons nos salutations fraternelles depuis Rome.

Dans le contexte du processus d'agrégation et de requalification que nous menons dans les différentes Circonscriptions, nous souhaitons tout d'abord exprimer à chacun d'entre vous notre sincère et profonde gratitude pour l'engagement, la disponibilité et le sens de responsabilité dont vous avez fait preuve au cours de ces derniers mois. Nous pensons aux travaux des assemblées, à l'activité des différents secteurs, à la contribution apportée dans les Conseils provinciaux et, enfin, aux nombreuses réflexions personnelles que beaucoup de confrères ont souhaité partager concernant le processus en cours.

Nous sommes conscients que le chemin entrepris est particulièrement exigeant. D'une part, l'échéance du Chapitre de 2028 nous appelle à avancer avec détermination ; d'autre part, chacun continue à exercer avec dévouement son ministère ainsi que les responsabilités ordinaires de la vie missionnaire.

Nous avons constaté chez la majorité des confrères une adhésion réelle et une attitude positive à l'égard du processus d'unification et de requalification, surtout lorsqu'il est interprété à la lumière du critère de la ministérialité et de la mission. Au même moment, certains confrères continuent à exprimer des doutes, des interrogations et des résistances, principalement en raison de l'incertitude quant au développement du processus et à ses conséquences. Une telle attitude est compréhensible face à un changement aussi important.

Nous considérons ces éléments comme faisant partie intégrante du discernement que nous vivons. Personne ne possède toutes les réponses et personne ne peut prétendre avoir une vision complète de l'avenir. Nous sommes appelés à construire ensemble ce chemin, en tenant compte des différentes réalités de l'Institut et de la situation objective qui, depuis un certain temps, met en évidence des difficultés dans la gestion du personnel, la soutenabilité des œuvres et l'organisation de la mission.

C'est précisément pour cette raison que les difficultés rencontrées ne doivent pas nous décourager et que nous ne pouvons pas devenir prisonniers de nos peurs. Elles constituent plutôt une invitation à un dialogue plus profond, plus mûr et plus clairvoyant, capable de regarder au-delà des besoins immédiats et de s'interroger sur la présence missionnaire que nous sommes appelés à offrir au cours des prochaines décennies.

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la lettre du 1er février, le Conseil général a réalisé une première évaluation des quatre premiers mois du chemin parcouru jusqu'à présent. Cette évaluation s'est appuyée sur l'écoute des assemblées provinciales, des travaux des Conseils provinciaux et des commissions régionales, des échanges avec de nombreux confrères ainsi que des contributions recueillies par les Secrétaires généraux des différents secteurs en dialogue avec les secrétariats provinciaux respectifs et les Conseils continentaux.

De ces échanges émergent plusieurs éléments qu'il nous semble important de partager avec vous tous.

Organisation des nouvelles Régions

Tout d'abord, nous constatons avec satisfaction que toutes les circonscriptions intensifient progressivement leur travail concernant l'organisation, l'administration et la coordination des futures réalités territoriales que, pour le moment, nous continuons à appeler « Régions », afin de les distinguer des circonscriptions actuelles (provinces et délégations).

Chaque Région a constitué sa propre commission de coordination qui, dans de nombreux cas, s'est déjà réunie à plusieurs reprises et a associé les différents secrétariats, favorisant ainsi un dialogue large et participatif. Même si les rythmes diffèrent d'une Région à l'autre, toutes élaborent des instruments de travail et de premières ébauches de directoires susceptibles d'offrir une vision commune de l'organisation, de la gouvernance et des priorités futures. Ce matériel sera approfondi et partagé au cours des mois de septembre et d'octobre à travers un dialogue entre les représentants des futures Régions et certains membres du Conseil général.

Le défi des prochains mois consistera à rendre ce matériel toujours plus accessible à l'ensemble des confrères afin que le processus ne demeure pas limité aux commissions ou aux groupes de travail, mais qu'il devienne véritablement un patrimoine commun.

Mission

La question de la requalification missionnaire demeure sans aucun doute l'aspect le plus complexe et le plus décisif du processus.

On perçoit une difficulté largement répandue à penser l'avenir des nouvelles Régions à partir de la ministérialité. Dans de nombreux cas, on tend encore à imaginer l'avenir comme une simple prolongation du présent, tandis qu'un véritable processus de redéfinition des priorités apostoliques et des formes de présence missionnaire peine à émerger. Cette faiblesse attire l'attention sur la tension que nous vivons déjà entre les orientations et les priorités ministérielles que nous avons définies et les ressources réellement disponibles pour les mettre en œuvre.

Pourtant, c'est précisément là que se joue le sens le plus profond de la requalification. Il ne s'agit pas simplement de regrouper des structures ou de simplifier les organismes de gouvernement, mais de nous demander quelles présences sont aujourd'hui réellement significatives pour la mission et quels choix sont nécessaires pour garantir vitalité et soutenabilité dans l'avenir.

Ce discernement pourrait impliquer des décisions difficiles, telles que la transformation, la réduction ou même la fermeture de certaines réalités. Ce sont des étapes qui exigent courage, liberté intérieure et vision partagée du bien de l'Institut dans son ensemble.

Dans ce contexte, le travail de recherche sur les pastorales spécifiques mené par le Secrétariat général de la Mission représente une contribution précieuse et pourra offrir des outils concrets pour rendre le processus de requalification plus dynamique et plus efficace.

Il faudra également poursuivre avec attention la réflexion sur les secteurs de l'Animation missionnaire et de la Communication, appelés à jouer un rôle toujours plus stratégique dans les futures Régions.

C'est dans cette perspective que ce processus apparaît comme un véritable exercice de requalification missionnaire. Il nous invite à réfléchir ensemble à la manière la plus fidèle et la plus pertinente d'incarner et de mettre en œuvre notre charisme dans les contextes concrets où nous sommes appelés à vivre et à accomplir notre mission.

Formation

Le secteur de la Formation a également entrepris un important travail de révision des structures actuelles de formation ainsi que de l'ensemble du parcours formatif.

Des questions significatives ont émergé concernant le processus de formation, les contenus, l'accompagnement, le niveau académique, l'éventuel regroupement et la redéfinition de certaines structures, ainsi que le discernement vocationnel. Dans toutes les Régions, la préoccupation concernant la Formation Permanente est également apparue avec une force particulière, étant reconnue par beaucoup comme une priorité incontournable pour l'avenir.

La proposition d'entreprendre l'élaboration d'un plan commun de spécialisations au niveau régional a également été accueillie avec intérêt. Elle permettrait de mieux valoriser les compétences existantes et de répondre aux besoins futurs de la mission.

Économie et soutenabilité

Nous jugeons opportun de réaffirmer un principe déjà exprimé précédemment : jusqu'à l'érection juridique des nouvelles Régions, le patrimoine des circonscriptions actuelles demeurera sous la responsabilité des Circonscriptions respectives.

Les choix futurs dépendront inévitablement également des implications fiscales et juridiques propres à chaque réalité territoriale.

Cela ne dispense toutefois pas les Économistes provinciaux de poursuivre le travail de collecte et de systématisation des données nécessaires à l'élaboration d'une vision consolidée des futures Régions. Si les aspects économiques et financiers apparaissent relativement plus faciles à analyser, le recensement des biens immobiliers, des œuvres, des projets et des autres ressources matérielles s'avère en revanche plus complexe.

Par ailleurs, l'urgence de répondre aux enjeux de la soutenabilité est aujourd'hui largement reconnue et soulignée de toutes parts. Celle-ci ne concerne pas seulement les ressources économiques, mais aussi les ressources humaines et pastorales. La soutenabilité devra devenir l'un des critères fondamentaux pour évaluer les choix futurs et garantir que nos présences puissent continuer à être significatives et missionnairement efficaces.

Structures de gouvernement

De nombreuses propositions parviennent actuellement concernant la future structure de gouvernement, les collèges électoraux, les mandats des organismes de gouvernement général et régional, ainsi que d'autres aspects institutionnels.

Il s'agit de contributions précieuses qui témoignent du désir des confrères de participer activement à la construction de la nouvelle configuration de l'Institut. Toutes ces propositions seront transmises à la Commission chargée de la révision de la Règle de Vie afin qu'elles puissent être étudiées et transformées en propositions susceptibles d'être soumises au discernement capitulaire.

Même s'il est encore trop tôt pour définir clairement la future structure de gouvernement, un élément se dégage déjà avec évidence : le processus de réorganisation s'oriente vers une décentralisation des prises de décision, accordant une plus grande autonomie aux Régions et leur permettant de répondre plus efficacement à leur propre projet missionnaire. Dans cette perspective, le principe de subsidiarité est également valorisé comme critère permettant d'apporter des réponses plus souples aux besoins pastoraux et aux situations particulières du personnel.

Le chemin vers septembre

C'est dans cette perspective que s'inscrit également la rencontre prévue au mois de septembre prochain entre le Conseil général et les Commissions des nouvelles Régions. Ce sera un moment particulièrement significatif, non seulement pour évaluer le chemin parcouru au cours des premiers mois de travail, mais surtout pour réfléchir ensemble aux perspectives d'avenir et aux éventuels ajustements nécessaires.

Nous souhaitons que cette rencontre devienne un véritable espace d'écoute, de discernement et de coresponsabilité, capable de valoriser le travail réalisé dans les différentes Régions et de favoriser une plus grande convergence autour des orientations fondamentales.

Les indications qui émergeront de cette rencontre constitueront une étape importante du processus et fourniront les éléments nécessaires à l'évaluation générale prévue pour janvier

2027. Celle-ci représentera un moment décisif pour apprécier le chemin accompli, identifier les priorités encore ouvertes et orienter plus clairement le travail qui nous accompagnera jusqu'au Chapitre de 2028.

Nous ne sommes encore qu'au début d'un chemin qui exigera du temps, une écoute réciproque, de la souplesse et une véritable capacité de discernement. Toutefois, les premiers pas accomplis nous confirment que l'Institut possède les énergies, les compétences et la disponibilité nécessaires pour relever ce défi avec confiance et espérance.

Ce chemin n'est pas seulement une réponse à des difficultés organisationnelles ou numériques ; il constitue également une occasion de renouveler la fraternité et la mission à la lumière des défis actuels, en valorisant les dons reçus au service de l'Institut et de l'Église. Dans cette perspective, le charisme est une réalité vivante à redécouvrir et à actualiser : non seulement quelque chose à préserver, mais une réalité à vivre avec une fidélité créative, en nous laissant guider par l'Esprit pour discerner de nouvelles formes de présence et de mission. Nous sommes donc appelés non seulement à conserver l'héritage reçu, mais aussi à imaginer ensemble de nouvelles manières d'évangéliser, avec créativité, courage et fidélité.

Confiants dans la contribution responsable de chacun, poursuivons donc ce chemin avec confiance, détermination et esprit de communion.

Fraternellement,



Le Conseil Général